

**JCDecaux SA**  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 3.236.483,41 €  
Siège Social : 17, rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine (France)  
307 570 747 RCS Nanterre

-----

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DE L'UTILISATION DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES EN 2015**

<b>DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ET DE POUVOIRS ÉCHUES ACCORDÉES AU DIRECTOIRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MAI 2013 EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL ÉCHUES</b>				
<b>Date de l'Assemblée</b>	<b>Nature de la délégation donnée au Directoire</b>	<b>Montant maximal autorisé</b>	<b>Durée de validité</b>	<b>Utilisation faite de la délégation par le Directoire en 2015</b>
15/05/13	Autorisation donnée à l'effet d'opérer sur les actions de la société (résolution 11)	Dans la limite d'une détention maximum de 10% du capital	18 mois	Non utilisée
15/05/13	Décider une augmentation du capital social par émission -avec maintien du droit préférentiel de souscription- d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution des titres de créance. (résolution 12)	2,3 millions d'euros	24 mois	Non utilisée
15/05/13	Décider une augmentation du capital social par émission -sans droit préférentiel de souscription- d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par offre au public. La même autorisation a été donnée prévoyant l'attribution de titres de créance par placement privé. (résolutions 13 et 14)	2,3 millions d'euros	24 mois	Non utilisée
15/05/13	Emettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital. (résolution 15)	10% du capital social	24 mois	Non utilisée
15/05/13	Décider une augmentation du capital social en une ou plusieurs fois, par incorporation de primes, réserves ou bénéfices. (résolution 16)	2,3 millions d'euros	24 mois	Non utilisée
15/05/13	Décider une augmentation du nombre de titres à émettre (option de sur-allocation) dans le cadre d'une augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription. (résolution 17)	Seuil maximum de 15% de l'émission initiale et dans la limite du plafond fixé pour l'émission de titres ou de valeurs mobilières	24 mois	Non utilisée
15/05/13	Décider une augmentation du capital social au bénéfice des salariés (souscriptions dans le cadre du PEE, hors stock-options). (résolution 18)	Montant nominal maximal de 20 000 euros (cours d'attribution correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse et décote de 20% ou 30%)	24 mois	Non utilisée
15/05/13	Autorisation donnée à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions - sans droit préférentiel de souscription- au profit des salariés et des mandataires sociaux. (résolution 19)	4% du capital social (cours d'attribution correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse)	24 mois	Non utilisée
15/05/13	Autorisation donnée à l'effet de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre -sans droit préférentiel de souscription- au profit des salariés et des mandataires sociaux. (résolution 20)	0,5% du capital social (cours d'attribution correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse)	24 mois	Le Directoire a consenti 546 304 options de souscription le 16 février 2015
15/05/13	Autorisation donnée à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues (résolution 21)	Dans la limite d'une détention maximum de 10% du capital	18 mois	Non utilisée

**DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ET DE POUVOIRS ACCORDÉES AU DIRECTOIRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2015 EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Date de l'Assemblée	Nature de la délégation donnée au Directoire	Montant maximal autorisé	Durée de validité	Utilisation faite de la délégation par le Directoire en 2015
13/05/2015	Autorisation donnée à l'effet d'opérer sur les actions de la société (résolution 15)	Dans la limite d'une détention maximum de 10% du capital	18 mois	12 500 000 actions représentant 5,57% du capital social
13/05/15	Décider une augmentation du capital social par émission -avec maintien du droit préférentiel de souscription- de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (résolution 16)	2,3 millions d'euros	26 mois	Non utilisée
13/05/15	Décider une augmentation du capital social par émission -sans droit préférentiel de souscription- de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre par offre au public ou par placement privé. (résolutions 17 et 18)	2,3 millions d'euros	26 mois	Non utilisée
13/05/15	Émettre des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre - sans droit préférentiel de souscription- en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital. (résolution 19)	10% du capital social	26 mois	Non utilisée
13/05/15	Décider une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise. (résolution 20)	2,3 millions d'euros	26 mois	Non utilisée
13/05/15	Décider une augmentation du nombre de titres de capital à émettre (option de sur-allocation) dans le cadre d'une augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription. (Résolution 21)	Seuil maximum de 15% de l'émission initiale et dans la limite du plafond fixé pour l'émission de titres ou de valeurs mobilières	26 mois	Non utilisée
13/05/15	Décider une augmentation du capital social par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital - sans droit préférentiel de souscription- à émettre au bénéfice des salariés (souscriptions dans le cadre du PEE, hors stock-options). (Résolution 22)	Montant nominal maximal de 20 000 euros (cours d'attribution correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse et décote de 20% ou 30%)	26 mois	Non utilisée
13/05/15	Autorisation donnée à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions- sans droit préférentiel de souscription- au profit des salariés et des mandataires sociaux. (Résolution 23)	4% du capital social (cours d'attribution correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse)	26 mois	Le directoire a consenti 866 903 options de souscription le 17 février 2016.
13/05/15	Autorisation donnée à l'effet de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre -sans droit préférentiel de souscription- au profit des salariés et des mandataires sociaux. (Résolution 24)	0,5% du capital social (cours d'attribution correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse)	26 mois	Non utilisée
13/05/15	Autorisation donnée à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues (résolution 25)	Dans la limite d'une détention maximum de 10% du capital	18 mois	12 500 000 actions représentant 5,57% du capital social